

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue	{	FD		FE		FF				
			FG	1 334 046	FH		FI	1 334 046	1 089 752		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 334 046	FK		FL	1 334 046	1 089 752			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP					
	Autres produits (1) (11)					FQ	47	1			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 334 093	1 089 753		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	(265)			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	222 729	199 392		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	16 785	24 238		
	Salaires et traitements*						FY	670 898	696 493		
	Charges sociales (10)						FZ	207 057	221 312		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements*				GA	11 826	10 836		
							GB				
			- dotations aux provisions				GC				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GD				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	0	0		
	Autres charges (12)						GF	1 129 030	1 152 271		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	205 063	(62 518)		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 065	1 813		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	2 065	1 813		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		17		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU		17		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)											
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)											
						GW	207 128	(60 722)			

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		123	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		123	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(123)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	23 851		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 336 158	1 091 566	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 152 881	1 152 411	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	183 277	(60 845)	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE												Néant		*		
CADRE A			IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1			Augmentations				
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	22 000	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains								KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *						Dont Composants		M2		KP		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						Dont Composants		M3		KS	111 043	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *								KV	96 418	KW		KX		
		Matériel de transport *								KY	20 804	KZ		LA	10 448	
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	3 296	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *								LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes								LK		LL		LM			
	TOTAL III								LN	231 560	LO		LP	10 448		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T		
		Autres participations								8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés								1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières								1T	64 950	1U		1V				
TOTAL IV								LQ	64 950	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	318 510	ØH		ØJ	10 448			
CADRE B			IMMOBILISATIONS			Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
			par virement de poste à poste 1			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2							Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	22 000	1X	22 000			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	111 043	ML	111 043		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	96 418	MO	96 418			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	31 252	MR	31 252			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	3 296	MU	3 296			
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III					IY		NG		NH	242 008	NI	242 008			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW			
Autres participations					IØ		ØX		ØY		ØZ					
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	64 950	2G	64 950				
TOTAL IV					I3		NJ		NK	64 950	2H	64 950				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	328 958	ØM	328 958				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

Néant ☐ *

CADRE A | SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	110 318	QA		QB		QC
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	64 189	QE	9 642	QF		QG	73 831
immobilisations	Matériel de transport	QH	20 804	QI	1 933	QJ		QK	22 736
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 297	QM	252	QN		QO	2 548
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	197 607	QV	11 826	QW		QX	209 433
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	197 607	QP	11 826	QQ		QR	209 433

CADRE B | VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incor- porelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C	
---------	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2023

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	64 950	UV	64 950	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	218 828		218 828			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	805		805			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	14 134		14 134			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25 052		25 052			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR						
	Charges constatées d'avance		VS	2 445		2 445			
	TOTAUX		VT	326 215	VU	326 215	VV		
RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD						
			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	214		214						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	82 446		82 446						
Personnel et comptes rattachés		8C	38 367		38 367						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	52 825		52 825						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	23 851		23 851						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	49 127		49 127						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 000		2 000						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	420		420						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	249 250	VZ	249 250						
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Dossier N° 5EMEAV en Euros.

Cegid Quadri

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2													
I. RÉINTEGRATIONS												BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE													
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA		183 277												
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		WB														
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG		XE		238												
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB																
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW														
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ																
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY														
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		23 851												
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %								I8														
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								ZN								
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										WN															
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WO													
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		XR		4 004											
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1													
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3													
										TOTAL I		WR		211 370											
II. DÉDUCTIONS												PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE													
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WS													
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV														
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH														
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WP														
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations								2A		WW												
	Produit net des actions et parts d'intérêts :												XB												
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										I6														
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										WZ														
	Majoration d'amortissement *										XA														
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF											
						Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA													
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC															
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC															
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS		3 129													
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)			X9		Créance dé gagée par le report en arrière du déficit			ZI		XG												
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2													
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH		3 129											
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			{			bénéfice (I moins II)			XI		208 241		XJ												
						déficit (II moins I)																			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									ZL				XL		95 838										
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													XO												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN		112 403														

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

31/12/2022

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	95 838
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	95 838
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	46 554
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
EFFORT CONSTRUCTION	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE														Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	238 874		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(60 845)			Dividendes		ZE	100 000								
	Prélèvements sur les réserves	OE				Autres répartitions		ZF									
						Report à nouveau		ZG	78 029								
	TOTAL I	OF	178 029			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	178 029								
RENSEIGNEMENTS DIVERS																	
Exercice N :														Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	46 778 31 394					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	142 149 138 084					
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	16 049 15 347					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	17 754 14 568					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	222 729 199 392					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	1 636 4 329					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS										YZ	15 149 19 909					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	16 785 24 238					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY	266 809 217 950					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	42 810 45 218					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*										OB	659 636					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK			%			%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL												
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC												
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO												
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF												
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ														

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

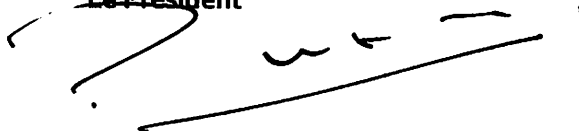
Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

FRANCE ASSUR
Société par Actions Simplifiée au capital de 315.000 €
Siège Social : 54/56, Avenue Hoche – 75008 PARIS
349 035 204 RCS PARIS

BILAN
au 31 décembre 2022

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2																																
Adresse de l'entreprise 18 RUE LE BUA										75020 PARIS										Durée de l'exercice précédent* 1 2																						
Numéro SIRET*										7	9	8	4	5	5	3	5	8	0	0	0	1	9	Néant ☐ *																		
																				Exercice N clos le, 13 1 1 2 2 0 2 2										N-1 13 1 1 2 2 0 2 1												
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB											AC																				
	Frais de développement *										CX											CQ																				
	Concessions, brevets et droits similaires										AF											AG																				
	Fonds commercial (1)										AH	22 000										AI	22 000										22 000									
	Autres immobilisations incorporelles										AJ											AK																				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL											AM																				
	Terrains										AN											AO																				
	Constructions										AP											AQ																				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR	111 043										AS	110 318										725 725									
	Autres immobilisations corporelles										AT	130 966										AU	99 116										31 850 33 228									
	Immobilisations en cours										AV											AW																				
	Avances et acomptes										AX											AY																				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS											CT																				
	Autres participations										CU											CV																				
	Créances rattachées à des participations										BB											BC																				
	Autres titres immobilisés										BD											BE																				
	Prêts										BF											BG																				
	Autres immobilisations financières*										BH	64 950										BI	64 950										64 950									
TOTAL (II)										BJ	328 958										BK	209 433										119 525 120 903										
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL											BM																				
	En cours de production de biens										BN											BO																				
	En cours de production de services										BP											BQ																				
	Produits intermédiaires et finis										BR											BS																				
	Marchandises										BT											BU																				
	Avances et acomptes versés sur commandes										BV											BW											666									
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*										BX	218 828										BY	218 828										167 873									
	Autres créances (3)										BZ	39 992										CA	39 992										20 084									
	Capital souscrit et appelé, non versé										CB											CC																				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD	149 524										CE	149 524										133 463									
	Disponibilités										CF	35 242										CG	35 242										23 118									
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*										CH	2 445										CI	2 445										2 397									
	TOTAL (III)										CJ	446 031										CK	446 031										347 601									
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																															
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM																															
	Ecart de conversion actif* (VI)										CN																															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	774 989										1A	209 433										565 556 468 504									
Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP	64 950										(3) Part à plus d'un an : CR											
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :												

* Des données relatives aux équipements sont données dans la notice n° 2023

Dossier N° 5EMEAV en Euros.

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50...000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	78 029	238 874
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	183 277	(60 845)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	316 306	233 029
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	214	242
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	420	420
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	82 446	39 726
	Dettes fiscales et sociales	DY	166 170	195 087
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	249 250	235 475
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	565 556	468 504
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	249 250	235 475
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	214	242

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5^{ème} AVENUE
Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 18, rue Le Bua – 75020 PARIS
RCS PARIS 798 455 358

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
du 30 juin 2023

AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice 2022

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de majorité requises, sur proposition de son Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit **183.277 euros**, comme suit :

- bénéfice de l'exercice		183.277 euros
En totalité au report à nouveau qui passe de 78.029 euros à		261.306 euros
- Formant un bénéfice distribuable de		261.306 euros
- A titre de dividendes aux associés :		200.000 euros
- Le solde, soit		61.306 euros
au compte «Report à nouveau»		
dont le montant passerait ainsi de 78.029 euros à		61.306 euros

Le montant du dividende ainsi alloué correspond à un dividende de **400,00 euros** par action.

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de la présente assemblée générale ..

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ainsi que le montant de l'abattement prévu par l'article 158-3 du C.G.I. correspondant ont été les suivants :

EXERCICES CONCERNES	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT
Exercice clos le 31 décembre 2019	150.000 €	40 %
Exercice clos le 31 décembre 2020	150.000 €	40 %
Exercice clos le 31 décembre 2021	100.000 €	40 %

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les associés.

Pour extrait certifié conforme
Le Président

